

**TABLEAU À COLLER SUR LA PREMIÈRE PAGE DE VOTRE COPIE**

DOSSIER	THÈME	ANNEXES	PAGES À RENDRE	NOTE
1	Les conflits individuels liés au contrat de travail	ANNEXE 1	2 et 3	/ 10
2	Le conseil municipal	ANNEXES 2.1 et 2.2	4 et 5	/ 10
3	L'inflation – la croissance	ANNEXES 3.1 – 3.2 et 3.3	6 et 7	/ 10
	Thème de réflexion		Sur votre copie	/ 10
RÉSULTAT	TOTAL NOTE SUR 20			/ 40 <input type="text"/>

L'ensemble des pages à rendre doit être joint à votre copie, y compris celles qui n'ont pas été traitées.

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 1 / 11

## DOSSIER 1

### Les conflits individuels liés au contrat de travail

Le recrutement d'un salarié sous contrat de travail à durée déterminée (CDD) est selon le code du travail, une procédure d'exception qui ne peut servir à pourvoir un emploi permanent dans l'entreprise, la règle étant alors le recours au contrat à durée indéterminée (CDI). Cependant, les tribunaux dans leurs jugements peuvent assouplir le recours au CDD.

A partir de l'annexe 1 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

#### Le code du travail et le CDD

1 – Indiquez, d'après le code du travail, dans quelles situations l'entreprise peut avoir recours au CDD.

#### L'arrêt de la Cour de Cassation et le CDD

2 – Rappelez les faits. Précisez, dans le cas évoqué, la demande du salarié embauché en CDD.

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 2 / 11

3 – Indiquez si le salarié a obtenu satisfaction ? Pourquoi ?

--

4 – Citez les tribunaux qui ont été saisis dans cette affaire.

--

ACADEMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 3 / 11

## DOSSIER 2

### Le conseil municipal

La commune est une collectivité locale administrée par l'intermédiaire des conseillers municipaux élus.

A partir des annexes 2.1, 2.2 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1 – Indiquez le mode d'élection des conseillers municipaux pour la commune concernée.

2 – Énumérez les conditions à remplir pour être électeur.

-

-

-

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 4 / 11

3 – Précisez la raison pour laquelle un second tour de scrutin a été organisé.

4 – Indiquez la liste qui a obtenu le plus de sièges à l'issue du second tour. Justifiez votre réponse.

5 – Indiquez comment ont été attribués les sièges à l'issue du second tour.

6 – Précisez la raison pour laquelle l'ensemble des listes, présentes au second tour, s'est vu attribuer des sièges.

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 5 / 11

**DOSSIER 3**  
**L'inflation – La croissance**

Le niveau d'inflation et de croissance permet d'apprécier la santé économique d'une nation.

A partir des annexes 3.1 à 3.3 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1 – Proposez une définition des mots suivants :

- inflation :

- croissance :

2 – Précisez les deux indicateurs économiques qui permettent de mesurer l'inflation et la croissance.

ACADÉMIES DU GRAND EST	– Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 6 / 11

3 – Commentez, pour l'année 2003, l'évolution de l'indice des prix (« Ensemble » et « Ensemble hors tabac ») d'une part, celle du P.I.B. d'autre part. Quelle remarque faites-vous ?

**Thème de réflexion**

**LA CROISSANCE**

Analysez la croissance et ses conséquences en rédigeant, **sur la copie d'examen**, une courte note de 10 à 15 lignes :

- introduction : rappeler la définition de la croissance et préciser comment elle est mesurée,
- première partie : préciser les conséquences d'une faible croissance sur l'emploi, sur l'inflation,
- deuxième partie : citer quelles mesures l'État pourrait prendre pour augmenter la consommation des ménages,
- conclusion : expliquer l'importance de la « confiance » en économie.

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 7 / 11

## ANNEXE 1

### Les tribunaux assouplissent le recours de l'entreprise au CDD

Les principales situations autorisant une embauche en CDD sont le remplacement d'un salarié absent ou un surcroît temporaire d'activité dans l'entreprise (art. L. 122-1-1 du code du travail).

#### Le cas du surcroît d'activité dans l'entreprise

S'agissant du surcroît d'activité, la question se posait de savoir s'il était possible de détacher temporairement un permanent pour l'affecter à cette tâche supplémentaire et de recruter en CDD une personne pour assurer pendant ce temps-là le travail habituel de l'intéressé. Le salarié en CDD pourrait alors soutenir que, dans la mesure où il a été embauché pour effectuer le travail d'un salarié permanent, son contrat est en réalité un CDI.

Mais la Cour de Cassation vient d'écarter cette interprétation (cas. soc. du 18/02/2003 n° 01-40.470) à propos des faits suivants : un transporteur, devant faire face à une commande exceptionnelle, avait affecté un de ses chauffeurs permanents à cette commande, et engagé un remplaçant pour effectuer le travail courant de ce conducteur jusqu'à la fin de son détachement. Le salarié en CDD ayant eu un accident du travail pendant sa mission voulait faire requalifier son contrat en CDI, ce qui lui aurait permis d'être mieux indemnisé. Il faisait valoir pour cela qu'il travaillait pour les clients habituels de l'entreprise, et non pas pour la commande urgente censée justifier son embauche en CDD.

#### La liberté d'organisation de l'employeur

C'est ce raisonnement qui a été rejeté par les juges d'appel, approuvés par la Cour de cassation : l'important est qu'il y ait bien eu une commande exceptionnelle et urgente, justifiant d'un contrat temporaire. Dès lors, l'employeur peut choisir d'affecter un salarié permanent à cette tâche supplémentaire et de le remplacer pour son travail courant. Il n'est pas tenu d'affecter le salarié recruté en CDD à des tâches directement liées au surcroît d'activité.

*Le Particulier*  
N° 965 – mai 2003

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 8 / 11



## ANNEXE 2.1

### ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DES 2 ET 9 FÉVRIER 2003

#### COMMUNE DES ARCS (VAR)

Population de la commune :	5 333 habitants
Maire sortant :	M. Thierry TEXTORIS, DVD
Motif de la vacance:	DÉMISSION

#### Résultats du scrutin

Premier tour 2 février 2003			Second tour 9 février 2003	
Inscrits	3 905		3 905	
Votants	2 569	65,8 %	2 726	69,8 %
Exprimés	2 468	63,2 %	2 661	68,1 %
Nom, prénom et nuance des têtes de liste	Voix	%	Voix	%
Mme Nicole CARLETTI conseillère municipale	559	22,6 %	360	13,5 % <b>2 élus</b>
M. René MEISSONNIER conseiller municipal	975	39,5 %	1 168	43,9 % <b>21 élus</b>
<b>Total Gauche</b>	<b>1 534</b>	<b>62,2 %</b>	<b>1 528</b>	<b>57,4 %</b>
M. Thierry TEXTORIS maire sortant	934	37,8 %	1 133	42,6 % <b>6 élus</b>
<b>Total Droite</b>	<b>934</b>	<b>37,8 %</b>	<b>1 133</b>	<b>42,6 %</b>

## ANNEXE 2.2

### Extraits du Guide du Maire – Ministère de l'intérieur

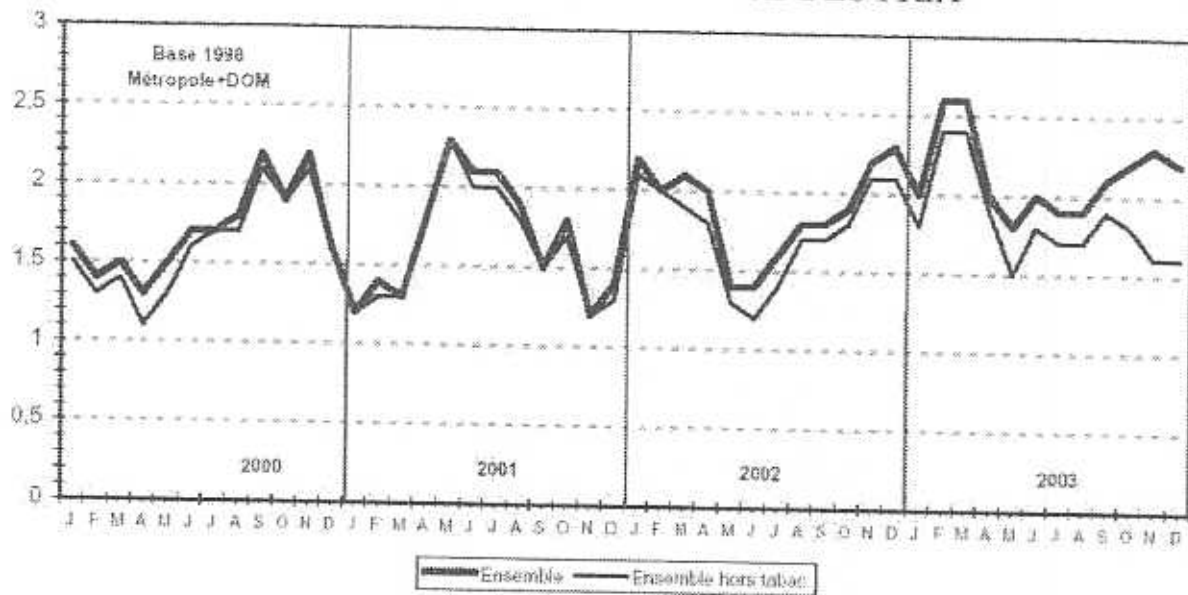
#### Élections des conseillers municipaux

#### Mode de scrutin pour les communes de 3 500 habitants et plus

....  
 Au premier tour on attribue la moitié des sièges à pourvoir à la liste ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés... Il est procédé à un second tour si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. La liste ayant obtenu le plus de voix se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Ensuite, il est procédé selon la règle du plus fort reste à la répartition des sièges restants. Les listes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages ne sont pas admis à la répartition des sièges.  
 ....

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 9 / 11

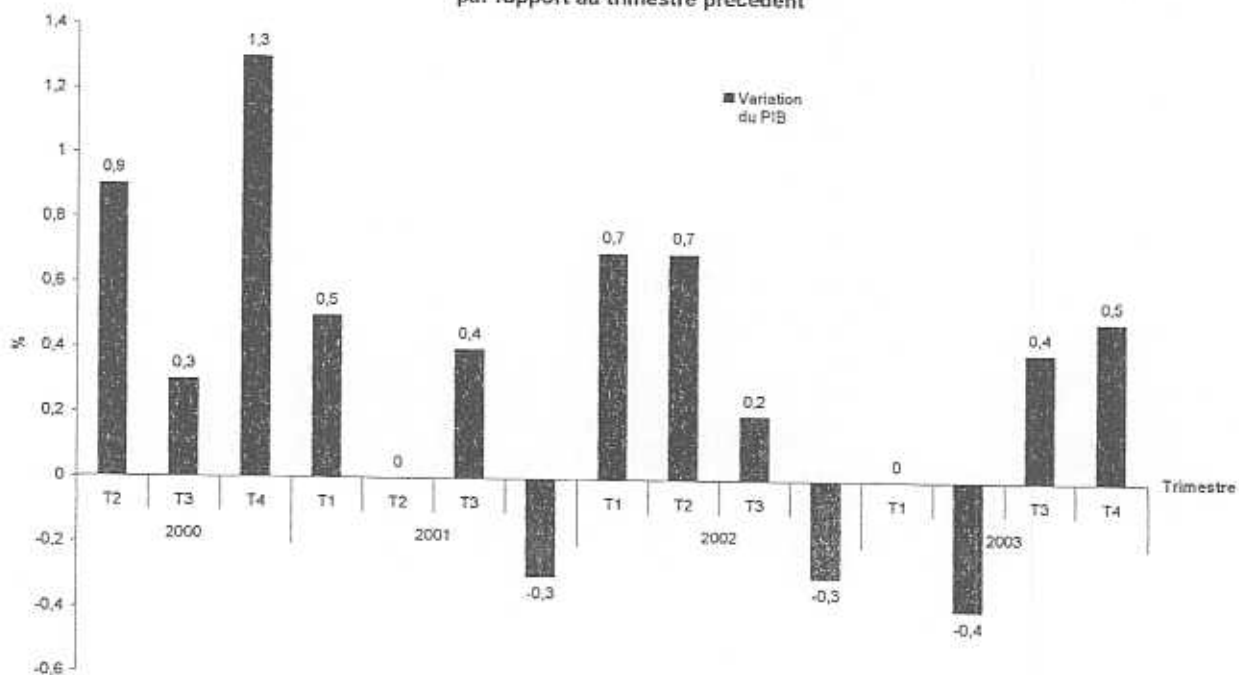
### ANNEXE 3.1 ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX



Source INSEE

### ANNEXE 3.2 ÉVOLUTION DU PIB

Variation du PIB  
par rapport au trimestre précédent



Source INSEE

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 10 / 11

### ANNEXE 3.3

**A**près deux années de ralentissement de la croissance, 2003 a déçu les espoirs de reprise de l'économie française : la croissance ne devrait pas dépasser 0,5 %, contre 1,2 % en 2002. Le contexte, il est vrai, a été bien peu favorable à la croissance : la poursuite de la chute des marchés financiers en 2002 a fragilisé les bilans des entreprises. Venant s'ajouter à cela, l'incertitude géopolitique et la flambée des prix du pétrole, qui ont précédé la guerre en Irak, ont figé les projets pour plusieurs mois. Du côté de la zone euro, notre principal partenaire, l'Allemagne, a enregistré une croissance quasi nulle en 2002, et 2003 ne s'annonce pas mieux. Enfin, l'appréciation de l'euro (+ 25 % vis-à-vis du dollar entre la mi-2002 et la mi-2003) est venue renchérir le prix de nos exportations hors de l'union économique et monétaire.

Alors que l'investissement reste plombé par l'attentisme des entreprises, c'est la consommation qui avait jusqu'à présent soutenu la croissance. Mais les problèmes des entreprises ont fini par affecter les ménages, via la dégradation du marché du travail. La remontée du taux de chômage, déjà à 9,5 % de la population active à la mi-2003 et qui pourrait atteindre 10 % d'ici à la fin de l'année, pèse sur la confiance et sur le revenu des ménages, et donc sur la consommation. C'est ainsi le principal soutien de l'activité depuis deux ans qui disparaît. Au-delà de la reprise timide annoncée pour 2004, la dynamique vertueuse d'une croissance riche en emplois est à reconstruire.

*Source : Alternatives Économiques HS N° 58  
4<sup>ème</sup> trimestre 2003*

ACADÉMIES DU GRAND EST	Session 2004	SUJET	
B. E. P. Métiers du Secrétariat et de la Comptabilité			
EP3 Épreuve économique et juridique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 11 / 11